

28 d, rue de la Rotonde - 25000 BESANÇON Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62

<u>chaprais@gmail.com</u> - vivreauxchaprais.canalblog.com - <u>www.chaprais.fr</u>

Monsieur Eric ALAUZET Député 59 Rue de Belfort 25000 BESANÇON

Besançon le 01 Septembre 2014

Objet : La réforme de la Loi sur le logement.

Monsieur le Député,

Nous avons appris, comme tous les français, que la loi DUFLOT serait remplacée par le dispositif PINEL.

Aussi, nous souhaiterions savoir ce qui va concrètement changer, tant pour les locataires que pour les propriétaires bisontins.

Il est évoqué la limitation des exigences quant aux possibilités de défiscalisation pour des propriétaires investisseurs dans des logements destinés à la location ; la simplification, une fois de plus, des procédures d'accord du permis de construire, la suppression de l'enquête publique lors de ventes de terrains pour la construction ; etc.

Qu'en est-il exactement ? Nous avons pu lire dans la presse des commentaires faisant apparaître que ce nouveau dispositif répond aux exigences d'un lobby de l'immobilier que nous avons vu se manifester à Besançon afin d'exiger que la ville soit éligible aux mesures de défiscalisation prévues par la Loi DUFLOT.

Quel est votre sentiment à ce sujet ?

Merci de toutes les précisions que vous voudrez bien nous apporter, précisions que nous ne manquerons pas de porter à la connaissance de Chapraisiens.

Veuillez croire, Monsieur le Député, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,

J.Claude GOUDOT.